

Fort-de-France, le 25 Août 2015

TARIF
DE LA DEMI-PENSION
1^{er} TRIMESTRE :
SEPTEMBRE à DECEMBRE 2015

DATES DE PAIEMENT OBLIGATOIRES

Mardi 01/09/2015 pour les élèves de 6^{ème} : de 08h00 à 12h00

Mercredi 02/09/2015 pour les élèves de 5^{ème} : de 08h00 à 11h00

Jeudi 03/09/2015 pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} : de 08h00 à 11h00

Après avoir pris connaissance de l'emploi du temps.

CATEGORIE	Tarif
Pour ceux ayant cours 3 après-midi	85.80€
Pour ceux ayant cours 2 après-midi	57.20€
Pour ceux ayant cours 1 après-midi	28.60€
Pour les élèves de 3 ^{ème} 2 (OPTION DECP 3) et ceux de 3 ^{ème} 1 (En stage au cours du trimestre)	79,20€
Pour les élèves de 3 ^{ème} 2 qui n'ont pas l'option DECP3 et ceux de 3 ^{ème} 3 (En stage au cours du trimestre)	52,80€
Pour les élèves de la 4 ^{ème} 7 (SEGPA) (En stage au cours du trimestre)	72.60€
Pour les élèves de la 3 ^{ème} 6 (SEGPA) (En stage au cours du trimestre)	66.00€

N.B. : * Les nouveaux élèves demi-pensionnaires et

*** Les anciens demi-pensionnaires qui ont perdu leur carte doivent
obligatoirement acheter la carte d'accès au self dont le montant est de 10.70€.**

**LE PAIEMENT SE FAIT EN ESPECES OU PAR CHEQUE A L'ORDRE
DE « AGENT COMPTABLE DU COLLEGE PERRINON ».**

La Principale



M. BIRON